

politique et les formes de gouvernement, sur une période aussi longue et pour deux pays, force l'admiration. Trois regrets peuvent toutefois être exprimés.

La grille d'analyse schumpétérienne, satisfaisante pour étudier les conflits au sein du secteur bancaire, semble moins adaptée à une analyse plus macrosociale. L'opposition binaire entre conservateurs et *wildcats* éclipse quelque peu la demande de crédit par les clients emprunteurs et, par conséquent, la question de la stratification sociale. Les pistes offertes par l'économie politique contemporaine suggèrent que l'acceptation sociale du couple « régime monétaire – coalition gouvernementale » ne dépend pas seulement de l'accord entre banquiers et politiciens au sujet des règles de distribution du crédit, mais d'arrangements institutionnels intégrant d'autres groupes sociaux (Amable et al., 2012).

Le lecteur reste par ailleurs perplexe sur le statut de l'association faite à plusieurs reprises entre conservatisme bancaire et stabilité financière, voire stabilité macroéconomique. Est-ce une régularité constatée dans des faits historiques, ou bien une croyance partagée et utilisée par certains groupes pour maintenir leur contrôle sur la monnaie ? Un positionnement plus explicite permettrait de contribuer à l'analyse de la crise financière actuelle.

Enfin, l'auteur revient à l'idée d'autonomisation de la finance, chère à la littérature sur la financiarisation, pour rendre compte de la finance contemporaine. Il renonce ainsi à pousser son hypothèse initiale d'une constitution *mutuelle* des espaces financier et politique. Il pouvait pourtant la conserver, à condition de reconnaître la variabilité des enjeux politiques et des moralités de ces espaces au cours du temps. On peut maintenir que l'espace « professionnel » de la finance n'est jamais si autonome, qu'il est toujours constitué par d'autres espaces sociaux et que leurs arrangements réciproques forment une configuration politique située (Montagne et Ortiz, 2013, 2014). Le cas de la mise en marché de la dette publique par les hauts fonctionnaires français constitue un exemple particulièrement probant de cette interpénétration entre État et finance privée contemporaine (Lemoine, 2016).

Références

- Amable, B., Guillaud, E., Palombarini, S., 2012. *L'économie politique du néolibéralisme, le cas de la France et de l'Italie*. Éditions rue d'ULM, Paris.
- Lemoine, B., 2016. *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*. La Découverte, Paris.
- Montagne, S., Ortiz, S. (Eds.), 2013. *Sociologie de l'agence financière, volume 1. Sociétés contemporaines* 92, pp. 7–106 [special issue].
- Montagne, S., Ortiz, S. (Eds.), 2014. *Sociologie de l'agence financière, volume 2. Sociétés contemporaines* 93, pp. 5–87 [special issue].

Sabine Montagne

*Université Paris-Dauphine, PSL Research University, CNRS UMR 7170, IRISSO,
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16, France*

Adresse e-mail : sabine.montagne@dauphine.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.09.006>

Calcul et morale. Coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIIIe-XIXe siècle), C. Oudin-Bastide, P. Steiner. Albin Michel, Paris (2015). 304 pp.

Depuis quelques décennies, la rentabilité de l'esclavage a fait l'objet d'un vaste débat historiographique, en particulier depuis la parution de *Time on the Cross* de Fogel et Engerman, 1974,

montrant qu'au moment de l'abolition, l'esclavage américain n'était nullement improductif et déficitaire comme certains abolitionnistes l'affirmaient. Il ne s'agissait pas là de légitimer l'esclavage mais, au contraire, de faire ressortir l'hypothèse que, contrairement aux thèses d'Adam Smith et de Karl Marx, le travail contraint est parfaitement compatible avec le capitalisme et les marchés en général. Depuis lors, ce même argument a été avancé par une série d'auteurs travaillant tout aussi bien sur l'esclavage américain que sur le servage russe, sans oublier les formes actuelles du travail forcé.

À cet égard, le cas français est paradigmatique. Nettement moins étudiée que l'abolitionnisme anglo-américain, la trajectoire française en matière d'esclavage se distingue par au moins deux éléments : une abolition tardive — après la parenthèse révolutionnaire et la restauration de l'esclavage par Napoléon, il faut attendre 1848 pour qu'il soit formellement aboli — et un mouvement abolitionniste quasi-inexistant.

Le bel ouvrage de Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner n'a pour ambition ni de produire une histoire économique de la rentabilité de l'esclavage dans les colonies françaises, ni d'évaluer la faiblesse du mouvement abolitionniste en France. En revanche, les auteurs mettent en avant un aspect central et relativement négligé dans la littérature : la manière dont le calcul de la rentabilité de l'esclavage et du travail libre est pensé par certains auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles.

Ils discutent tout d'abord de la pensée et du rôle de Dupont au sein des Lumières et de la pensée physiocrate en particulier, puis analysent les débats que cet auteur a eus avec Turgot d'une part et avec Condorcet d'autre part. Ils rappellent les tensions entre abolitionnistes convaincus et partisans de réformes graduelles de l'esclavage dans les colonies. Dans le troisième chapitre, les auteurs montrent comment les élites coloniales et les planteurs calculaient la rentabilité de l'esclavage, avant de souligner (chapitre 5) l'emprise institutionnelle du calcul en tant qu'outil de discussion sur le bien-fondé de l'esclavage.

La seconde partie de l'ouvrage discute de la productivité et des manières de la calculer, ainsi que des hypothèses avancées par les auteurs de l'époque à propos de l'intérêt de l'esclavage pour le gain et l'intérêt personnels ; à ce propos, les partisans de l'esclavage soulignent le caractère indolent des esclaves et leur incapacité à se nourrir et à contribuer au progrès du pays une fois libérés. Le dernier chapitre examine les tensions qu'introduit l'esclavage entre le juste, l'utile et l'identité de la nation.

Des annexes fort utiles présentent des extraits des textes discutés dans l'ouvrage.

S'appuyant en bonne partie sur les sources de l'époque, l'intérêt de cet ouvrage est évident pour tous ceux qui s'intéressent aux Lumières et à l'esclavage ; il apporte des synthèses pertinentes des principaux courants de pensée et auteurs. Mais la plupart des questions traitées dans cet ouvrage ont donné lieu à une immense bibliographie, en français comme en anglais. Or, à quelques exceptions près, cette bibliographie, en particulier sa composante anglophone, n'est guère mobilisée, ce qui est bien dommage. Cette même remarque concerne aussi la littérature de l'époque : cet ouvrage s'intéresse finalement à une poignée d'auteurs et d'ouvrages au sein d'un vaste océan d'articles, de pamphlets, de débats, etc. Cette double sélection d'auteurs et d'œuvres n'est jamais justifiée et, de ce fait, des connexions importantes ne sont pas restituées. Ainsi, les calculs de Dupont répondent aux travaux d'autres auteurs qu'ils contribuent ensuite à influencer ; or, les protagonistes de ces débats ne discutent jamais de l'esclavage en soi, mais l'inscrivent dans une problématique philosophique générale relative aux principes de liberté, de dignité et de travail.

Ainsi, ils mettent en relation esclavage, servage en Europe orientale et en Russie, et corporations en France. À leurs yeux, dans toutes ces configurations, la question de la liberté et de la contrainte au travail se pose. L'une et l'autre sont liées et relèvent, ensemble, d'un débat qui est à la fois philosophique et politique avant même d'être économique. Au fond, c'est précisément

la possibilité d'isoler une discipline appelée « économie » de la philosophie politique et morale, ainsi que des sciences sociales, qui est ici en débat. De ce point de vue, l'opposition ne s'établit pas vraiment entre calcul et morale, dans la mesure où le premier vise à accorder une assise « objective » à la seconde. C'est là que se situe la question primordiale : quand et pour quelles raisons le calcul devient-il un élément central de l'argumentaire économique et, plus encore, de l'usage politique de l'économie politique ? Dans quelle mesure le débat sur l'esclavage a-t-il contribué à ce tournant paradigmatique ?

Ces éléments sont indispensables pour répondre à une question centrale mais que les auteurs esquivent, à savoir l'impact de ce débat relatif à l'esclavage sur les politiques réellement adoptées. Au fond, les auteurs discutés ici n'ont jamais été au cœur d'un mouvement abolitionniste comparable à celui qui s'est développé à la même époque en Grande-Bretagne. Il faudrait comprendre pourquoi.

C. Oudin-Bastide et P. Steiner s'en prennent essentiellement à l'économie politique qui chercherait partout l'*homo oeconomicus* et qui serait par là même incapable de comprendre les motivations et l'insertion sociale des esclaves et ex-esclaves. Certes. Cependant ce débat, si central pour la sociologie économique de nos jours, oublie de préciser qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, les hypothèses de rationalité économique relatives aux différences entre européens et esclaves africains s'appuyaient fortement sur l'argument « racial ». C'est ce dernier, plutôt que l'hypothèse de rationalité en tant que telle, qui est au cœur de l'analyse de l'époque.

Référence

Fogel, R., Engerman, S., 1974. *Time on the Cross: The Economics of American Slavery*. Norton, New York.

Alessandro Stanziani

*Centre de recherches historiques (CRH), UMR 8558 EHESS et CNRS,
190, avenue de France, 75013 Paris, France*

Adresse e-mail : alessandro.stanziani@ehess.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.09.011>

Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction, A. Collet. La Découverte, Paris (2015). 256 pp.

Au terme d'une enquête sociologique menée entre 2005 et 2007, dans le cadre de sa thèse de doctorat, mobilisant données statistiques nationales et localisées, entretiens et observations dans le Bas-Montreuil à Montreuil et dans le quartier des Pentes de la Croix Rousse à Lyon, ainsi qu'une vaste revue de l'abondante littérature sur le sujet, Anaïs Collet affirme que la gentrification ne saurait être lue comme la résultante d'une stratégie de conquête cohérente d'un groupe social mobilisé. Elle montre que les processus de gentrification interviennent dans des contextes urbains singuliers ; ils apparaissent davantage comme la conjonction d'actions et de trajectoires contrastées, éparées, inachevées, semées de déconvenues et d'échecs, dans lesquelles les réseaux d'interconnaissance initiaux ou constitués sur place jouent néanmoins un rôle crucial. En combinant différents outils méthodologiques, cet ouvrage explore avec finesse les différentes facettes d'un phénomène complexe.

Par un processus d'extension contrainte hors de Paris, précisément disséqué et périodisé dans l'ouvrage, le Bas-Montreuil est ainsi devenu un lieu emblématique de « l'archipel » des lieux de référence où les « nouvelles classes moyennes supérieures » vivent, sortent, rendent visite à des